



Retour sur l'état des lieux des pratiques de gestion des strongles digestifs en élevage caprin pâturant en Auvergne Rhône-Alpes



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Stage effectué de mars à septembre 2020

Solenne Groos
Le 06/10/2020





Le projet PEPIT ParCap AuRa

- Projet dans le cadre d'un programme de recherche sur le parasitisme des caprins engagé cette année par **Cap'Pradel** et piloté par l'Institut de l'Élevage qui s'articule autour de quatre axes :
 - Axe 1 : Enquêtes auprès des éleveurs
 - Axe 2 : Optimisation des coprologies (conditions d'acheminement au laboratoire)
 - Axe 3 : Evaluation de l'assainissement des parcelles suite à périodes de ruptures de pâturage (estivale, hivernale, fauche)
 - Axe 4 : Vérification de l'efficacité de deux familles d'antiparasitaires
- L'objectif de cet axe 1 du projet est d'établir des références sur les pratiques de pâturage et de gestion des **strongles gastro-intestinaux**.
 - Cet état des lieux permet d'identifier les **besoins** et les **problèmes actuels des éleveurs**, pour orienter l'ensemble du programme et développer des solutions adaptées au mieux à la réalité du terrain.

Les méthodes d'enquête et d'entretien

L'ENQUÊTE

Objectif : Panorama des pratiques et des systèmes

- Un questionnaire envoyé à plus de 1000 élevages sur toute la région et dans des réseaux d'autres régions
- **Un questionnaire** de 2,5 pages, avec des questions sur l'élevage et les pratiques de pâturage et de traitements
- **198 élevages** ont répondu à ce questionnaire, dont 159 élevages en AURA (80%) et 39 élevages d'autres régions (20%)

LES ENTRETIENS APPROFONDIS

Objectif : permettre les contextes spécifiques et les raisons de ces pratiques

- Critères de choix des éleveurs:
 - une diversité de systèmes : production, taille du troupeau, surface en pâturage sur prairies
 - des éleveurs qui mettent en place les « bonnes pratiques » de gestion du parasitisme et qui ne semblent pas avoir de problèmes avec le parasitisme
 - des éleveurs qui mettent en place ces « bonnes pratiques », mais semblent avoir des problèmes de parasitisme
 - et des éleveurs qui ne semblent pas appliquer toutes ces pratiques, mais ne semblent pas avoir de problèmes particuliers de parasitisme.
- Entretiens de 1 – 2 h, avec 20 éleveurs en Ardèche, dans la Drôme, la Loire, la Haute-Loire et le Rhône

Le respect des recommandations de pâturage

Les préconisations de pâturage :

- **Rupture longue** de pâturage (au moins 60 jours)
- **Fauche** et/ou **passage de bovins-équins** sur les parcelles des chèvres
- Faire plusieurs **blocs de parcelles** : changer de groupe de parcelles à la fin du printemps et à l'automne
- Ne pas avoir de **parcelle « parking »**

L'enquête :

Pas de parcelle « parking »	Alternance Fauche /Pâturage	Passage de bovins/équins sur les parcelles pâturées	Changement des parcelles à la fin du printemps et à l'automne	Changement des parcelles uniquement à la fin du printemps	Changement des parcelles uniquement à l'automne	Pas de changement des parcelles
48%	75%	42%	17%	35%	6%	35%

Les entretiens :

Pas de parcelle « parking »	Alternance Fauche/Pâturage	Passage de bovins/équins sur les parcelles pâturées	Pâturage sur un bloc de parcelles pendant pas plus de 2-3 mois	Changement des parcelles à la fin du printemps	Changement des parcelles à l'automne	Changement de groupes de parcelles au printemps par rapport à l'automne précédent	Rupture de 60 jours	Labour des parcelles pâturées
75%	60%	30%	50%	50%	50%	55%	60%	25%

Le respect des recommandations de traitements

Les préconisations de traitements :

- Faire des **coprologies** tous les 2 mois, et **avant et après le traitement**
 - **Traiter à la rentrée en bâtiment**
- Effectuer des **traitements sélectifs**, avec une **posologie** par rapport au poids individuel ou au poids de l'animal le plus lourd et **alterner** les familles d'anthelminthiques.

L'enquête :

- Dans l'enquête, les éleveurs utilisent en moyenne **1,4 traitements/an**
- Il y a **peu d'alternances** entre les familles d'anthelminthiques (30%), 77% utilisent exclusivement l'Éprinomectine
- 44% des éleveurs font leur posologie sur poids-moyen
- 67% des éleveurs effectuent moins de 2 traitements par an

FRÉQUENCE DES COPROLOGIES

Nombre de coprologies / an	0	1	1 - 2	2 - 3	3 - 4	Plus de 4
% des élevages	7%	19%	32%	16%	9%	6%

Les entretiens :

Principes de traitements	Respect de la préconisation
Coprologies tous les 2 mois pendant le pâturage	25%
Coprologie lors de la rentrée en bâtiment ou de la mise à l'herbe	80%
17 éleveurs utilisent des traitements anthelminthiques :	
Décision de traitement par rapport aux coprologies/	95%
Coprologie après traitement	24%
Traitement efficace à la rentrée en bâtiment	65%
Traitement sélectif	53%
Dose sur poids individuel ou par rapport au poids de l'animal le plus lourd	41%
Alternance des familles d'anthelminthiques	41%



Conclusion

- Marges de manœuvre au niveau de la gestion des infestations parasitaires
 - Être **plus clair sur les points essentiels** à mettre en place
 - S'adapter au **contexte des exploitations** et aux types de visions du parasitisme pour les préconisations sur la gestion du pâturage
- Maintenir une contamination basse des parcelles
- Démarrer la saison de pâturage avec un bas niveau d'infestation du troupeau
- Respecter les bonnes pratiques de traitement pour éviter les résistances